



AS
MUTH

Invaincu sur le Memphrémagog

- D 6

la tribune

73e ANNÉE — No 41 — 28 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, LUNDI 9 AOUT 1982 —

(SAMEDI 60*) 35¢
Livraison à domicile:
\$2.15 par semaine

La hausse des tarifs aux postes de péage

La résistance s'organise

- Québec n'envisage pas d'abolir les postes de péage
- Le ministre Clair et le maire O'Bready en complet désaccord
- Des entreprises de camionnage boudent l'autoroute — B 1, B 5

SHERBROOKE — Attisé par l'entrée en vigueur de la nouvelle tarification sur les autoroutes à péage le 1er juillet, le mouvement d'opposition à cette mesure prend maintenant une ampleur grandissante.

Constatant qu'ils ne parviendront jamais à faire fléchir le ministère des Transports s'ils ne réussissent pas à faire la preuve noir sur blanc des désavantages économiques inhérents à une telle mesure, des municipalités et autres organismes retroussent leurs manches et fourbissent leurs armes en s'attaquant à la réalisation de certaines études.

Dans l'Estrie, Sherbrooke passera la commande d'une étude spéciale sur le sujet à son commissariat industriel. La Chambre de commerce de Sherbrooke veut également parrainer une étude similaire. A Laval, un comité spécial, étoffé de spécialistes, accouchera d'un rapport dans la dernière quinzaine de septembre.

Entretemps, cible principal des attaques dans cette affaire, le ministre des Transports, M. Michel Clair, se montre serein. "Toutes les études dont nous disposons démontrent qu'il n'y a aucune corrélation entre le développement économique et la présence

de péage sur les autoroutes", soutient-il.

Le maire O'Bready n'a pas encore d'étude sous le bras, mais son expérience comme "vendeur" des attraits industriels de Sherbrooke lui a appris que des "prospects" ont déjà bel et bien échappé à sa ville à cause du péage sur l'autoroute des Cantons de l'Est.

Sherbrooke se plaint de discrimination par rapport à d'autres régions. Les hausses de tarifs ne font qu'accentuer le problème. Et sur ce plan, le maire O'Bready ne fait pas cavalier seul. À Eastman, Magog et Waterloo, les dirigeants municipaux entonnent le même refrain. Eux non plus n'ont aucune "belle étude" à présenter au ministre Clair.

En contrepartie, ils prennent à témoin leurs observations sur le "terrain": la route 112 a "gagné" en popularité depuis le 1er juillet, popularité entraînant une hausse prononcée du trafic. La décision de la firme Rogers Transport Inc. d'emprunter dorénavant la route 112 donne de la crédibilité à ces affirmations.

À l'annonce de la hausse des taux de péage, plusieurs observateurs avaient également brandi le spectre d'une baisse notable de l'achalandage touristique dans l'Estrie et les Laurentides. Toutefois, selon des données préliminaires, ces deux régions semblent s'acheminer vers une excellente saison.

Le ministre Clair s'en réjouit déjà puisque cette situation donne tort aux détracteurs de la mesure gouvernementale. D'autres estiment que la faible performance du dollar canadien a purement et simplement annulé les effets négatifs des hausses de tarifs.

AVIS À NOS LECTEURS

LES ABONNEMENTS

Toutes les personnes qui ont payé à l'avance leur abonnement au journal La Tribune, que ce soit pour livraison postale, par camelot ou route motorisée, verront leur date d'échéance d'abonnement prolongée de quatre mois. Cette prolongation équivaut à la période pendant laquelle La Tribune fut absente.

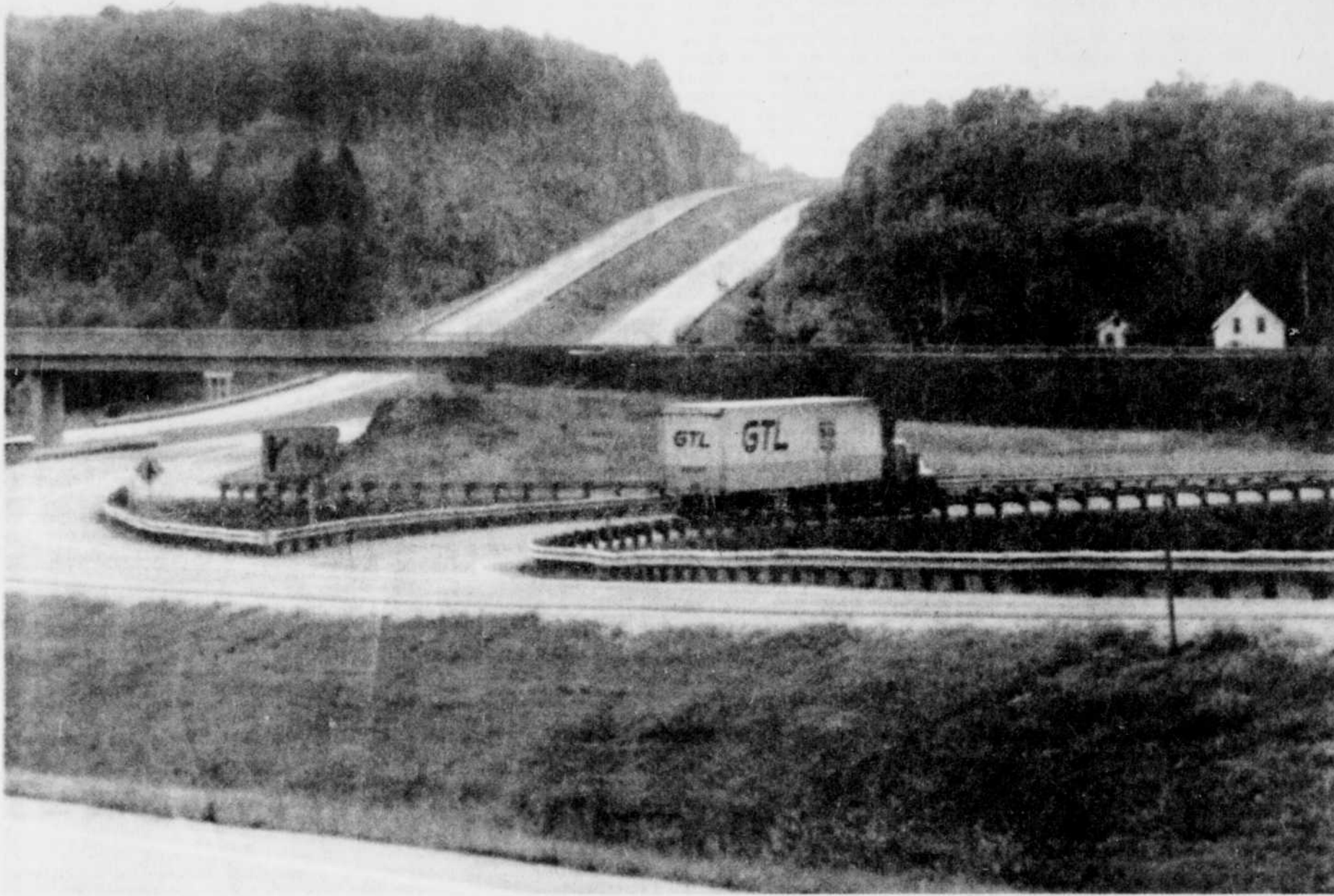
On voudra bien également prendre note que les prix d'abonnement par la poste, par camelot ou route motorisée demeurent inchangés.

LE FEUILLETON

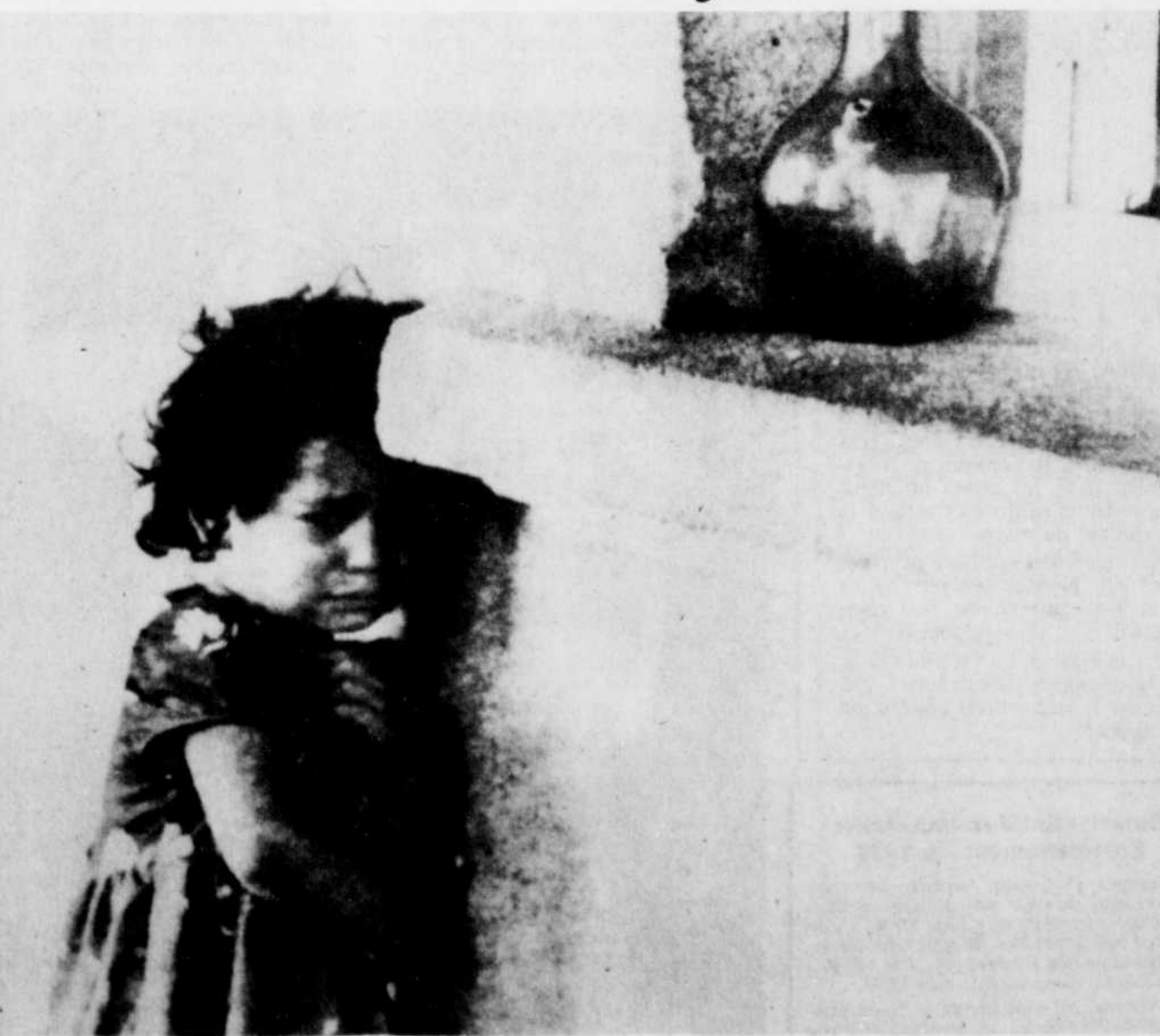
Pour les amateurs de romans ou autres lectures, présentés sous forme de feuilletons, La Tribune publiera, commençant samedi le 14 août, le livre relatant la biographie de Terry Fox.

LE BINGO

Ceux qui sont intéressés à participer à nos bingos seront heureux d'apprendre que le prochain BINGO sera en marche à compter du samedi 14 août prochain. (Voir page D-5).



Journée de négociation intensive à Beyrouth



Un enfant palestinien pleure appuyée sur le mur d'une école située au cœur de Beyrouth Ouest toujours encerclé par les Israéliens. Sa famille fait partie des milliers de réfugiés qui ont été de quitter leurs maisons pilonnées et

détruites par les violents bombardement des derniers jours. Près d'elle, une cruche d'eau vide comme il y a beaucoup dans la ville assiégée.

(Laserphoto AP)

Le bain le plus long

OLDENDORF, RFA (AFP) — Cinq Allemands de l'Ouest ont battu le record du monde du bain le plus long en passant 186 heures dans une baignoire.

Quatre hommes et une femme d'Oldendorf, en Basse-Saxe, entreront dans le Guinness des records pour être sortis samedi d'une baignoire dans laquelle ils s'étaient glissés le 30 juillet dernier.

Ils ont ainsi battu de 13 heures l'ancien record du monde de la "spécialité". Le règlement permettait aux cinq concurrents, âgés de 17 à 29 ans, de sortir de l'eau seulement 15 minutes à toutes les trois heures.

Attaqué par 13 tigres

HODENHAGEN, RFA (AFP) — Un gardien d'un parc de loisir a été grièvement blessé par 13 tigres, samedi, à Hodenhagen, dans le nord de l'Allemagne de l'Ouest, et ses jours sont en danger.

Le gardien, un Britannique de 25 ans, accompagnait un photographe de presse. Après avoir pris des photos de singes nouveaux-nés, le jeune homme a voulu montrer au journaliste les 13 tigres du parc en semi-liberté, a indiqué la police.

Pour faire une belle photo, les deux hommes ont voulu exciter un tigre pour qu'il se tienne debout contre un des panneaux indiquant de "ne pas descendre de voiture s'il vous-plait", destinés à assurer la sécurité des visiteurs qui viennent en automobile voir les animaux.

Pendant qu'ils essayaient d'attirer un des félins vers le panneau, un autre tigre s'est approché du gardien et l'a blessé d'un puissant coup de patte. Les autres fauves se sont aussitôt précipités sur lui et ont culbuté son corps, alors inanimé.

bonne journée!

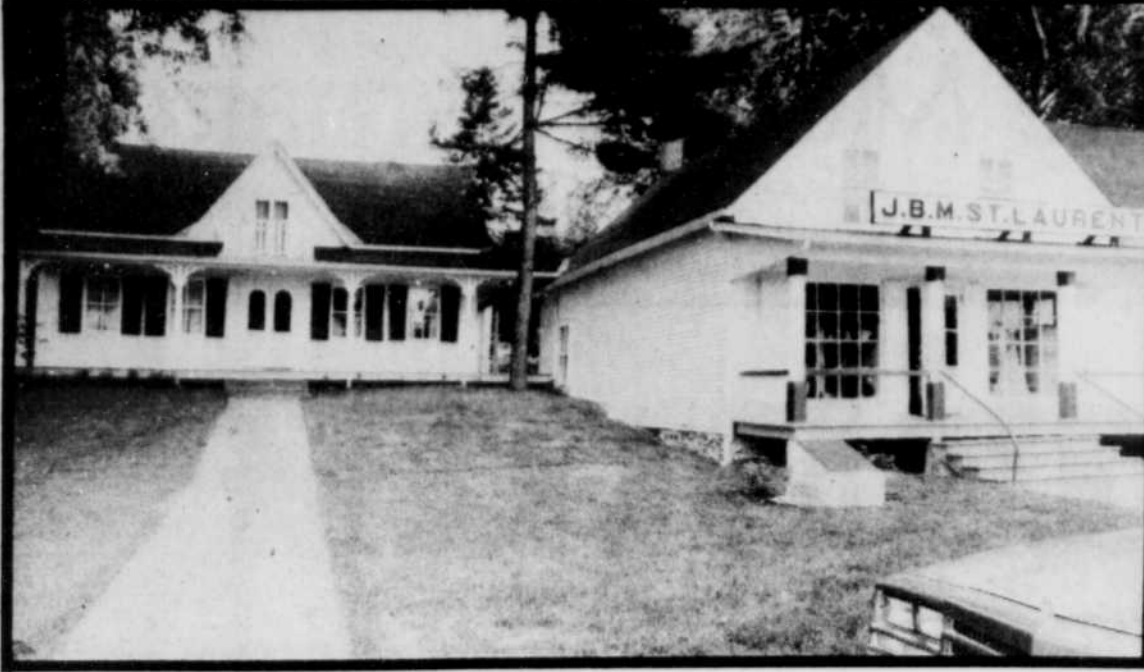
TEMPÉRATURE—
VARIABLE: 23°C.
DEMAIN: FRAIS

C-4

- ARTS et DIV..... A-8
- CARR. et PROF..... D-3
- DÉCÈS..... C-6
- FINANCE..... B-3
- PETITES ANNONCES C-3
- VIVRE EN '82..... C-1

Aujourd'hui dans La Tribune

- A part notre dossier sur la hausse du péage sur l'autoroute des Cantons de l'Est, le journaliste Yvon Rousseau relate les péripéties de l'affrontement des agriculteurs contre Hydro-Québec à propos de la construction de lignes de transmission vers les USA; à lire en page 4.
- Daniel Forgues a assisté à l'inauguration du musée Louis St-Laurent à Compton (voir p.A-2) et s'est rendu à Coaticook pour le Festival du lait (p.A-6).
- En page A-3, une histoire de peinture impliquant un pont, des automobiles et des transformateurs.
- En page A-5, il est question de Forano à Plessisville, de la mine Bell à Thetford et de la ville de Drummondville qui nie avoir contribué à la caisse électorale du parti libéral fédéral.
- Toujours dans ce cahier A qui est exclusivement à caractère régional, nous vous parlons de l'animateur Louis Bilodeau et du camp musical Orford dans notre section Arts et Divertissement.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Une partie du site historique à Compton: à gauche, la maison des St-Laurent et, à droite, le magasin général du village.

Bien accoudé au comptoir, le neveu de l'ex-premier ministre, M. Marc St-Laurent, et son épouse Mary. Ils ont possédé le magasin général durant 34 ans avant de se retirer en 1969.

Ouverture du parc historique Louis S. St-Laurent

Marc St-Laurent voit son rêve réalisé

par Daniel Forgues

COMPTON (DF) — "Quand on a fermé le magasin général, en 1969, c'était parce qu'on voulait que ça devienne un site historique. Aujourd'hui, c'est fait et je vous dis que ça nous fait drôle de voir ça", raconte Marc St-Laurent, le neveu de l'ex-premier ministre du Canada, Louis-S. St-Laurent.

A 67 ans, habitant toujours Compton, Marc St-Laurent revoit "son" magasin général où il a travaillé durant 34 ans.

Lui et son épouse Mary se sont retirés à la fermeture du magasin, en 1969.

"On habite encore Compton et je vous dis que tout le monde nous connaît ici", avoue fièrement Mary St-Laurent.

Le site historique, ils en ont surveillé

presque toutes les étapes.

Ils ne retrouvent toutefois pas tout à fait les lieux comme ils les ont connus: "pour nous, ça fait drôle de revoir le magasin avec cet aspect. C'est certain que les gens ont reconstruit le magasin d'avant notre temps, quand M. St-Laurent le possédait lui-même. On se retrouve quand même et il y a plusieurs articles qu'on avait dans notre temps", de préciser l'épouse du neveu de l'ex-premier ministre.

De père en fils

Ce magasin général, il a été tout d'abord la propriété de Jean-Baptiste Moïse St-Laurent, le père. Puis, c'est Maurice St-Laurent, le frère de Louis, qui en a pris possession avant de le léguer à Marc, son fils.

Samedi, Marc St-Laurent, avec ses 67 ans bien sonnés, et son épouse Mary, étaient tous deux dans le magasin général.

Lui, il se tenait en arrière du comptoir, bien accoudé, une place qu'il a occupée durant 34 ans. Elle, elle se tenait à ses côtés.

Il fallait jaser avec eux pour connaître toute cette petite histoire; le coup en valait la chandelle.

Même si Marc et Mary St-Laurent

avaient repris leur place dans le magasin général, si on retrouvait les mêmes marchandises de l'époque, s'il y avait de la monnaie du temps, si tout

ressemblait au temps de Louis-S. Laurent, il y avait un léger accro: on ne pouvait rien acheter au prix d'aujourd'hui.

OUVERT 12 MOIS PAR ANNÉE

COMPTON (DF) — Le parc historique national Louis-S. St-Laurent sera ouvert 12 mois par année à Compton.

Jusqu'au 6 septembre, les portes seront ouvertes au public de 10 h. à 18 h.

Du 7 septembre au 11 octobre, il accueillera les visiteurs de 10 h. à 17 h.

Puis, du 11 octobre au 28 février, les visites se feront sur rendez-vous seulement.

Le parc historique emploie actuellement six personnes et ce nombre sera baissé à trois pour la période de l'hiver.

Un million \$... pour ouvrir les portes

COMPTON (DF) — Un million \$. Voilà la somme qu'a nécessité la rénovation et la préparation du parc historique national Louis S. St-Laurent qui a ouvert ses portes à Compton fin de semaine.

Déjà, plusieurs centaines de personnes se sont déplacées pour visiter la propriété où l'ex-premier ministre du Canada, Louis-S. St-Laurent a vu le jour le 1er février 1882.

Bien plantée au milieu du pittoresque village de Compton, à quelques kilomètres de Sherbrooke, l'ex-propriété des St-Laurent constitue aujourd'hui le parc historique national Louis S. St-Laurent.

France Provencher, agent d'accueil et d'interprétation, déclare que le parc a coûté la somme d'un million de dollars et que ces fonds ont été débloqués il y a trois ans alors qu'on avait déjà décidé de l'avenir de cette pro-

priété et qu'on débutait les travaux de rénovation et de recherches.

Le magasin général

A même le parc historique, on retrouve le magasin général ouvert par le père de l'ex-premier ministre canadien, M. Jean-Baptiste Moïse St-Laurent.

"On a reconstruit le magasin général comme il devait être entre 1900 et 1920", de commenter Mlle Provencher.

Sur les tablettes, on retrouve donc des boîtes de conserve comme on en avait à l'époque, avec étiquettes d'é-

poque. Pour ces étiquettes autour des boîtes de conserve, on a dû dépenser beaucoup d'énergie afin de pouvoir les reconstituer; des fabricants de conserves ont été contactés, ainsi que des imprimeurs qui possédaient encore les plans des anciennes étiquettes que l'on ne retrouve évidemment plus sur les boîtes dans les épiceries d'aujourd'hui.

Et, dans ce magasin général où l'ex-premier ministre a vécu plusieurs heures de sa vie, on retrouve une foule d'articles de l'époque en plus d'y vivre un peu cette atmosphère de magasin général des années début 1900.

La résidence

Adjacent au magasin général des

St-Laurent, il y a cette vaste résidence de la famille, résidence rénovée, réparée, améliorée, mais non transformée.

"Dans la maison, on retrouve les mêmes meubles que les St-Laurent possédaient, la chambre où est né Louis St-Laurent. Tout a été respecté. Pour le site historique, on a procédé par des thématiques de sorte que l'on retrouve au moins un module moderne par pièce dans la maison afin d'expliquer aux gens qui était l'ex-premier ministre St-Laurent décédé en 1973 à l'âge de 91 ans", souligne France Provencher.

Dans un entrepôt attenant au magasin général, les employés du ministère de l'Environnement, section

Parcs-Canada, ont aménagé une salle "Multi-Média" où à l'aide de diverses projections, on rappelle la vie politique et juridique de Louis St-Laurent.

"Toutes les architectures des bâtisses ont été consolidées mais non transformées, on a aussi respecté l'évolution de la maison", de préciser Mlle Provencher.

La visite du lieu historique nécessite près d'une heure quand on écoute toutes les explications.

Et pour ceux qui désirent des informations encore plus détaillées sur la vie de cet ex-premier ministre, un centre complet de documentation est à la disposition des visiteurs qui en font la demande.

Les pompiers en visite

SHERBROOKE (DF) — La tournée de prévention qu'effectuent les pompiers dans les résidences et commerces de Sherbrooke s'accroît en période estivale mais les citoyens peuvent aussi faire appel sans frais aux pompiers pour de simples vérifications préventives tout au long de l'année.

Tous les étés, plusieurs sapeurs partent dans tous les secteurs de la ville afin de frapper aux portes et demander aux gens s'ils veulent bien laisser inspecter leur résidence. Le but: prévenir les incendies et voir à écarter les dangers d'incendie.

Selon le lieutenant Robert Lavoie, ces visites portent souvent fruit et on trouve très souvent des défauts ou négligences qui pourraient éventuellement causer un incendie dans la maison.

Les sapeurs inspectent la plomberie, les systèmes de chauffage, les systèmes électriques et veillent à ce qu'aucun déchet etou amas de matériel ne constituent un danger pour le feu.

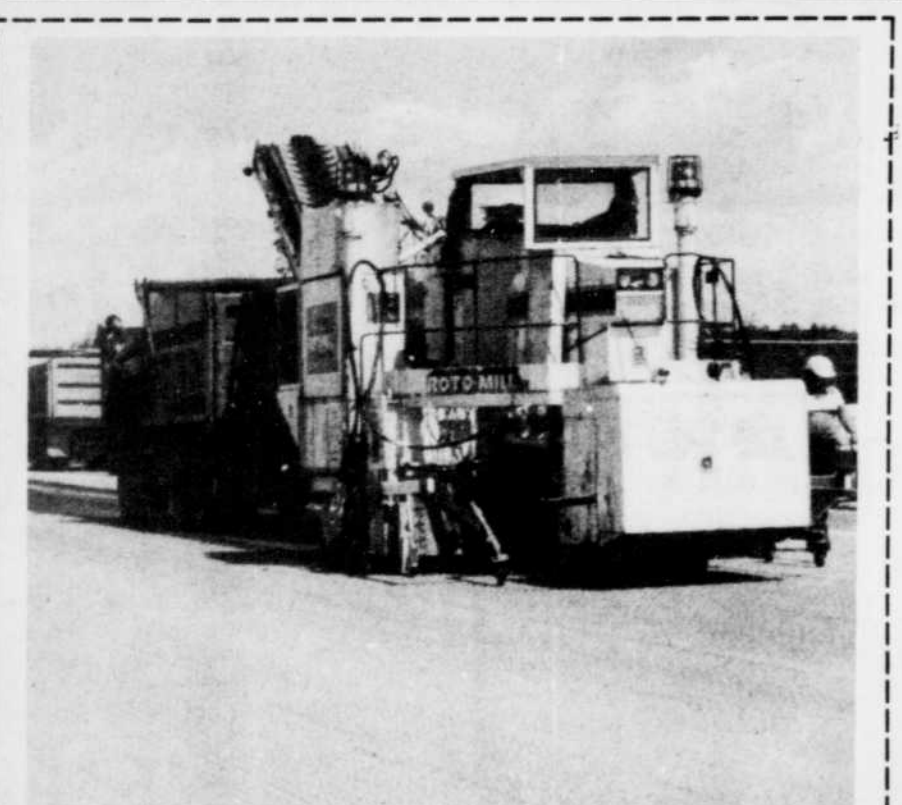
Les visites sont à titre volontaire: les proprios sont libres ou non de laisser inspecter les résidences par les

pompiers. Rares sont toutefois les gens qui refusent une telle prévention.

Selon le lieutenant Lavoie, les pompiers mettent environ quatre ans à visiter ainsi tous les secteurs de la ville.

Les visites s'accroissent en été mais se continuent le reste de l'année quand les gens en font la demande.

Lorsque les pompiers ont terminé la visite de tous les secteurs de la ville, sur une base de quatre ans, on recommence la chaîne pour réviser encore les édifices.



Couche d'usure remplacée

SHERBROOKE (YR) — Pour ceux qui se posaient la question, le ministère des Transports du Québec n'entend pas laisser le Boulevard Université et la voie de contournement 410 dans son état actuel, à la suite de l'opération de planage qui s'y est poursuivie, au cours des dernières journées.

En effet, M. André Talbot, du ministère des Transports du Québec, a confirmé qu'une couche d'usure doit être posée dans la semaine du 16 août, sur ces routes à la surface striée, qui rend l'utili-

lisation désagréable pour les automobilistes.

Selon M. Talbot, cette opération de remplacement de la couche d'usure se poursuit principalement dans les zones urbaines, aux endroits nantis de trottoirs ou de chaînes de routes.

La machinerie utilisée pour l'opération planage enlève moins d'un pouce d'asphalte, soit environ huit dixièmes de pouces.

Le contrat a été accordé à la firme Désourdy Construction, qui a donné à sous-traiter l'opération de planage.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

En visitant les résidences et commerces de Sherbrooke, les pompiers veillent à la sécurité en écartant les dangers d'incendie. Ils inspectent particu-

lièrement les sous-sols, comme le font ici les lieutenants Michel Lessard et Robert Lavoie.



La demande inexplicable des membres du conseil de ville de Sherbrooke pour que leurs noms soient publiés dans cette chronique s'est avérée tellement forte qu'ils ont eux-mêmes procédé à un tirage au sort pour décider qui serait l'élu... le gagnant: le conseiller Robert "Bob" Boisvert... — 0 —

Après plus d'un an de discussions et de difficiles négociations avec lui-même, Denis Lefebvre a finalement compris que jamais il ne construirait seul la remise qui s'élève maintenant au fond de sa cour grâce aux bons soins de Bertrand Bibeau et d'André Lussier, converti pour la circonstance en conseiller en peinture... — 0 —

Il aura fallu qu'Alain Contois séjourne un mois dans son pays natal, la France, pour apprendre qu'il existe définitivement une différence entre un marin d'eau douce et un marin d'eau salée... — 0 —

Bruno Felteau et Francine Doyon passent tellement de temps aux nouveaux locaux de la Société protectrice des animaux (SPA) qu'ils songent à s'y aménager une chambre... — 0 —

Si Manon Daigneault affiche une splendide silhouette depuis quelque temps, c'est tout simplement parce qu'elle a trouvé une recette de beignes diététiques... — 0 —

Le policier Fernand Donahue s'est finalement décidé à changer son cadenas à combinaison pour un cadenas à clé... Il devait confier la combinaison à des amis pour s'en souvenir et on lui jouait de vilains tours... Il garde maintenant la clé de son nouveau cadenas à son cou... — 0 —

Depuis qu'il s'est lancé dans la construction d'un bateau pas ordinaire, Denis Boisvert songe à se rendre à la pêche aux motoneiges perdues dans les lacs de la région... — 0 —

Depuis qu'il a fait déménager une maison de Sherbrooke jusqu'à Lac Montjoie, Aurèle Painchaud songerait sérieusement à se lancer dans le démantèlement des maisons après les avoir vendues... — 0 —

Marie Dubreuil a décidé de fréquenter un policier qui n'hésite pas à se mettre littéralement les deux pieds dans les plats quand on le lui demande... — 0 —

Même si on le voit au palais de justice tous les jours, dans la semaine, Me Michel Dussault ne lâche pas: il est également au palais tous les samedis matin... — 0 —

Tellement nerveux parce que son épouse venait de lui donner un beau garçon dans la soirée, Raynald Couture a passé la nuit debout à se demander quand son nouveau-né pourra apprendre à faire du ski nautique... — 0 —

LAVEUSES-SECHEUSES
Ingalls
BUREAU & BUREAU
600 WEST THE GALT, SHERBROOKE
569-9585

TUILE CERAMIQUE
ROBERT VILLEMARE INC.
4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6, (Face au Motel La Réserve)
563-4030
Confiez vos travaux à des professionnels
Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles.
Egalement distributeur des tuiles "Ramka"
Motel La Réserve
Boul. Bourque
TUILE CERAMIQUE ROBERT VILLEMARE
78437

A SACRIFIER
Propriété commerciale située au 1425 ouest, rue King, 2250 pi. car., espaces à bureaux plus sous-sol. Air climatisé, 13 espaces de stationnement.
\$115,000.
(prix antérieur \$149,000.)
Propriété commerciale située au 1417 ouest, rue King, 1350 pi. car., espaces à bureaux plus sous-sol. 7 espaces de stationnement.
\$ 58,000.
(prix antérieur \$79,000.)
IMMEUBLES
LOUISE SERGERIE
Tél. 563-7428
80570

la tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910
YVON DUBÉ
Président et Éditeur
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité
GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage
Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539
Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélots et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facilitées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

1200 transformateurs et 29 autos à nettoyer

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — La compagnie Jet de sable de Sherbrooke, responsable de la peinture du pont Jacques-Cartier, devra possiblement déboursier les frais de peinture neuve pour neuf automobiles et ceux du nettoyage de peinture pour une vingtaine d'automobiles après avoir dû assumer les frais de nettoyage de 1200 transformateurs entreposés près du pont où les travaux ont été interrompus il y a plusieurs jours.

C'est du moins ce que La Tribune a pu apprendre en fin de semaine, faits qui ont été confirmés en presque totalité par le propriétaire de la compagnie mentionnée, M. Denis Béliveau, lors d'une entrevue hier, en fin d'après-midi.

Le contrat de peinture du pont Jacques-Cartier a été accordé à l'entrepreneur Dorilas Grenier. Ce dernier, selon un membre de sa firme, M. Gaston Grenier, a confié le travail à un sous-traitant, soit la firme de M. Béliveau, Jet de sable de Sherbrooke Inc.

Les travaux de peinture ont débuté en juin.

On a tout d'abord enlevé la vieille peinture de l'architecture du pont à l'aide de puissants jets de sable.

Puis, on a appliqué au fusil deux couches de fond, et trois couches de peinture.

Un incident

Selon M. Béliveau, les travaux étaient complétés à 96 pour-cent quand survint un incident qui fit, quelques jours plus tard, stopper complètement les travaux.

C'est uniquement à cause de cet incident qu'on a eu des problèmes. On a écrasé accidentellement un cinq gallons de peinture. La peinture est tombée dans la rivière et ça fait comme une mince couche de peau sur l'eau. On a eu nos torts, mais pas complètement. Je vous dis qu'il y a en qui ont charrié dans cette histoire et on va bientôt mettre les choses au point avec les médias", de déclarer le propriétaire de Jet de sable de Sherbrooke, M. Denis Béliveau.

Après la peinture... opération nettoyage



Le propriétaire de Jet de sable de Sherbrooke a dû assumer les frais de nettoyage de 1200 transformateurs entreposés près du pont.

re de Jet de sable de Sherbrooke, M. Denis Béliveau. Quant aux travaux comme tels,

ils devraient reprendre à compter d'aujourd'hui si le temps le permet.

Cette fois, les peintres seront isolés et rien ne tombera dans l'eau.



(Photo La Tribune par Daniel Forgues)

Si le temps le permet, les travaux de peinture pourraient reprendre aujourd'hui sur le pont Jacques Cartier.

Bruine inoffensive?

"Mais, nous on est certain que la bruine de peinture qui tombe quand on travaille au fusil ne cause pas de pollution. Une chance que l'incident du cinq gallons ne nous est pas arrivé avant, on aurait été obligé de peindre tout le pont avec le nouveau système et ça nous aurait coûté une vraie fortune", de déclarer M. Béliveau.

Il a par ailleurs cité en exemple les ponts Jacques-Cartier, à Montréal et Laviolette à Trois-Rivières où il soutient qu'on peinture au fusil sans toile pour empêcher la bruine de peinture de tomber.

Quant aux voitures ayant été présument endommagées à Sherbrooke, il s'agit principalement d'automobiles appartenant à des employés d'Hydro-Sherbrooke, dont le stationnement est situé à proximité du pont.

M. Béliveau a précisé à La Tribune qu'au moins neuf propriétaires de voitures ont demandé une peinture neuve. "Ca concernait une vingtaine de voitures en tout et certains ont accepté un nettoyage de leur voiture au garage. Ils nous ont signé une entente à cet effet",

de commenter M. Béliveau ajoutant que, dans certains cas, il croyait à des abus.

Pour les transformateurs de l'Hydro-Sherbrooke entreposés près du pont, M. Béliveau a confirmé le fait qu'il avait dû voir au nettoyage de 1200 transformateurs.

"On a engagé des jeunes qui ont presque terminé le travail de nettoyage. Je pense qu'il doit seulement rester une douzaine de transformateurs à nettoyer", a-t-il déclaré.

"Gros show"

Enfin, M. Béliveau a qualifié de "gros show" certaines déclarations voulant qu'on ait recueilli plusieurs barils de peinture dans la rivière Magog, près du pont.

"Nous, on sait qu'on n'a échappé qu'un cinq gallons de peinture. Quand il y en a qui disent avoir ramassés plusieurs barils de peinture, c'est qu'ils ont ramassé toute la pollution qu'il y avait en plus de la peinture. Y ont voulu faire un "gros show" avec ça et on a servi de cobaye", de conclure le propriétaire de Jet de Sable de Sherbrooke.

"Place Wellington": 5 commerces mis à sac



L'intérieur de la Galerie d'Art: les voleurs ne se sont pas gênés pour laisser tout à l'envers...

SHERBROOKE (DF) — Des voleurs ont causé des dommages et volé pour plusieurs milliers de dollars hier matin dans cinq commerces du centre commercial "Place Wellington".

C'est à 6 h. hier matin qu'on s'est aperçu que des individus avaient réussi à s'introduire dans le centre commercial; hier midi, les policiers tentaient toujours de rejoindre certains propriétaires de commerces visités.

On croit que les individus ont pu commettre leurs actes entre 1 h. et 6 h. dans la nuit de samedi à dimanche. Les voleurs se sont surtout attaqués

Hier, il était difficile d'évaluer exactement le montant des dommages ainsi que celui des objets volés. On s'accordait toutefois pour dire qu'il s'agissait d'un montant de plusieurs milliers de dollars.

Les commerces visités sont Le Casse-Croûte Minute, la Pâtisserie Vidal, la Galerie d'Art ainsi que les boutiques Econo et Intrigue.

Plusieurs vitrines ont été fracassées dans le centre commercial. Le propriétaire du Casse-croûte Minute, M. Marcel Gagné, a déclaré à La Tribune que les individus avaient volé dans son commerce plusieurs paquets de cigarettes ainsi que d'autres marchandises diverses; ils ont également causé de sérieux dommages aux appareils de cuisine.

"C'est la troisième fois en deux ans que le centre commercial est visité par les voleurs. Mais dans mon cas, c'est la première fois qu'on rentre dans mon restaurant. Pour moi, je pense qu'il y a trop d'entrées dans le centre et c'est difficile à surveiller", de commenter M. Gagné.

Si les voleurs ont laissé plusieurs traces d'effraction sur leur passage, ils n'en n'ont toutefois pas laissé à leur entrée: on a été incapable, hier, de connaître l'endroit exact par où les voleurs avaient réussi à pénétrer dans le centre commercial.

L'enquête policière est menée par le détective Bertrand Fortier secondé par plusieurs agents de la police de Sherbrooke. On s'attend à des développements dans ce dossier dès cette semaine.



M. Marcel Gagné

aux commerces du rez-de-chaussé, évitant d'entrer dans les autres situés au sous-sol.

Dans certains commerces, notamment la Galerie d'Art, les individus ont causé plusieurs actes de vandalisme.

À la recherche de Grands Frères

SHERBROOKE (DF) — On cherche des "Grands Frères" dans Sherbrooke et la région.

De jeunes garçons âgés entre 6 et 16 ans ont besoin de grands frères pour les aider à partir sur un bon pied dans la vie.

Membre-fondateur de l'Association "Les Grands Frères de Sherbrooke", Pierre Bourassa explique que plusieurs enfants auraient besoin d'un coup de main, d'un support, et que peu d'adultes se sont offerts comme volontaires.

Connue aux États-Unis ainsi qu'au

Canada sous le nom de "Big Brother", l'association existe à Sherbrooke depuis deux ans et est étroitement parrainée par le Club Progrès de Sherbrooke.

Depuis sa fondation, l'association a jumelé une vingtaine de jeunes garçons à des adultes dans Sherbrooke et la région immédiate.

"Pourtant, il y a bien plus de jeunes que ça qui ont besoin d'un coup de main. Et, pour les volontaires, ça ne demande en temps que quatre heures par semaine; en plus, c'est très enrichissant de vivre une relation semblable avec un jeune", de déclarer Pierre Bourassa, lui-même "Grand Frère".

Les jeunes susceptibles de connaître un "Grand Frère" sont sans père dans le foyer, souvent seuls avec leur mère.

Au Canada, on estime à 400.000 le nombre de jeunes garçons sans père à la maison.

Un "Grand Frère" est un homme de 18 ans et plus, marié ou célibataire; il donne de son temps bénévolement pour aider un jeune garçon.

Après une évaluation sérieuse, le "Grand Frère" est jumelé avec le "Petit Frère"; ils apprennent à se connaître, à développer leurs aptitudes en partageant quelques moments ensemble.

"A Sherbrooke, comme partout où cette association existe, on a un comité qui évalue les candidats voulant devenir membres. On doit faire une enquête pour être certain que le candidat a de véritables bonnes intentions, mais il n'y a généralement pas de problème", de déclarer le porte-parole du mouvement.

Les locaux de l'association sont situés dans la suite 315 du 31, ouest, rue King à Sherbrooke.

On peut s'y adresser pour devenir "Grand Frère" ou tout simplement pour en demander un. La demande est forte, l'offre est malheureusement moins forte...

FAITS DIVERS



(Photo La Tribune par Denis Forgues)

Adolescente blessée

Une adolescente de 18 ans, Marise Montmigny, de East-Herford, a subi des blessures lorsque sa bicyclette a été hurlée par une voiture à l'angle des rues Montjoie et King ouest en fin de semaine. Elle a été transportée à l'hôpital par les ambulanciers de Sécurité de l'Estrie.



Deux blessés

Deux personnes ont subi de graves blessures tôt hier matin lors d'une collision qui a impliqué 3 véhicules sur la route 222 près de St-Denis-de-Brompton. Sous l'impact, une des voitures a quitté la route et a parcouru au moins 150 mètres dans les champs avant de s'immobiliser. Les deux blessés ont été identifiés comme étant Lisette et André Charbonneau, 21 et 23 ans.

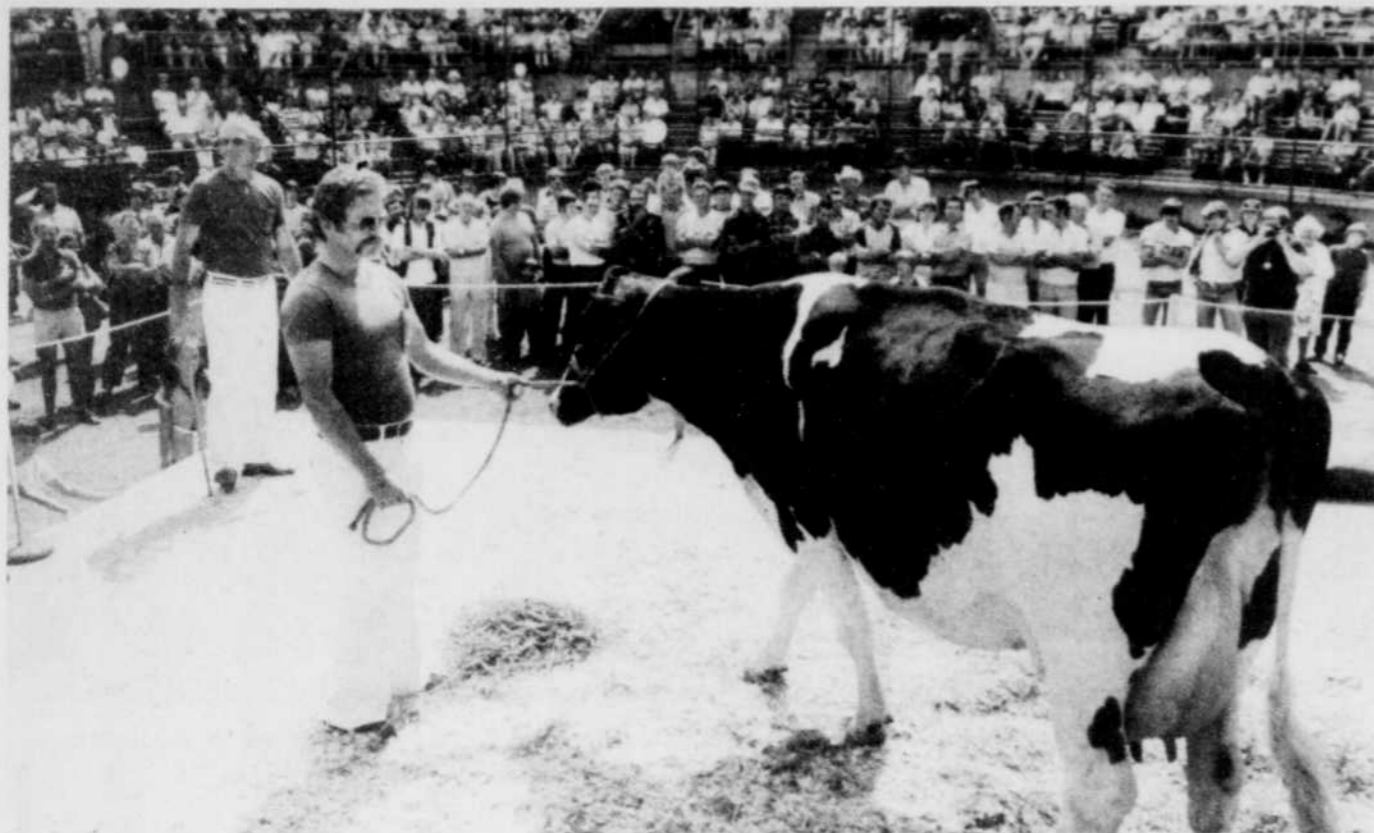


(Photo La Tribune par Denis Breton)

Incendie "volontaire"

Une vingtaine de pompiers volontaires de St-Denis-de-Brompton se sont pratiqués hier matin alors qu'on a volontairement mis le feu à une grange qu'on voulait démolir dans le village. La pratique a attiré au moins 200 curieux qui n'étaient pas forcés de payer pour assister à l'événement.

Plus de 55,000 personnes au 5e Festival du lait de Coaticook



A l'encan des vaches laitières, certains animaux se sont vendus à près de 2,000 \$.

COATICOOK (DF) — Pas moins de 55,000 personnes ont assisté et participé au 5e Festival du lait à Coaticook en fin de semaine, et le président du festival, M. Léo Roy, a révélé à La Tribune, hier soir, qu'il croyait avoir obtenu une assistance un peu plus importante que par les années passées.

"C'est difficile à calculer, mais, moi, j'ai l'impression qu'on a eu un peu plus de monde que par les années passées. Les gens se sont tenus dispersés sur les terrains cette année et on dirait qu'ils ont appris à ne pas aller aux mêmes endroits en même temps", de préciser M. Roy lors d'une entrevue avec La Tribune.

Il a ajouté que l'organisation avait dû se serrer dans les dépenses cette année de crainte de voir un déficit.

Le Festival du lait de Coaticook avait réalisé un profit dès sa première année d'existence et, selon M. Roy, on a toujours réussi à se renflouer au fil des années.

"Cette année, on a dû aller chercher d'autres commanditaires, surtout pour la radio. Mais on n'a pas réduit les attractions; on a même ajouté", a-t-il déclaré.

Les produits laitiers, évidemment, ont été au centre de toutes les activités.

Les participants ont pu également visiter quelques fromageries.

Il y a eu en can d'animaux laitiers, spectacles de toutes sortes, un "Bingolait", une parade de mode de vaches laitières, etc.

Interrogé à savoir s'il y aurait, l'an prochain, un 6e Festival du lait, l'actuel président a répondu qu'il ne verrait pas pourquoi on ne répéterait pas une telle expérience.

"Le succès qu'on atteint d'année en année demande un rappel, à mon avis", a-t-il commenté.

"Le lait que l'on mange", pouvait-on lire un peu partout au festival...

Par exemple, dans quatre kiosques aménagés sur les terrains du festival, les verres de lait étaient gratuits: on a ainsi donné plus de 1500 litres de lait.

Fromage, lait glacé, etc. étaient communs sur les terrains.

A l'intérieur de l'arène, différents exposants ont attiré des milliers de personnes.



Un bon cornet de lait glacé...

Zone désignée: difficilement applicable au cas d'Asbestos

par René Marchand

ASBESTOS - Selon le président du comité d'adaptation d'Asbestos en tant que zone désignée, Me Gilles Geoffroy, le programme PAIM du gouvernement fédéral semble difficilement applicable pour une région mono-industrielle comme Asbestos.

C'est du moins ce que confiait Me Geoffroy à la sortie de la conférence des présidents de zones

désignées du Canada tenue récemment à Sydney en Nouvelle-Ecosse. En effet, selon le président du

comité d'adaptation au programme PAIM pour Asbestos, les critères de sélection ne prévoient pas de mesures d'application et d'attraction précises pour une ville monoindustrielle. "Actuellement, de confier Me Geoffroy, aucun projet à volet industriel original n'est venu sur la table de notre

comité depuis notre entrée en fonction. On classifie et attire de bons montants d'argent pour beaucoup de projets de création d'emplois temporaires, mais aucune intention n'a encore été démontrée par les industriels en vue d'élaborer un projet à caractère permanent qui permettrait de diversifier l'économie locale."

Solution attendue

Même si, à Asbestos, on est généralement d'accord pour signifier le besoin pressant que combent les projets de création d'emplois temporaires, tous avouent avoir hâte d'entrevoir une solution mieux adaptée au caractère permanent de la récession. C'est également ce qu'en pense Me Geoffroy: "Notre comité ne demeure qu'un catalyseur de projets auprès du gouvernement fédéral, il est grand temps que nous puissions orienter notre énergie principalement dans le maintien d'emplois permanents et dans la promotion envers les industriels pour les convaincre d'investir à Asbestos."

Dans cette lignée, le président du comité d'adaptation pour Asbestos ne semble pas le seul déçu du programme fédéral puisque la majorité des présidents au Canada ont senti la nécessité de se nommer un groupe d'intervention auprès des autorités gouvernementales.

Par ailleurs, la demande de subvention de \$35 millions de la Johns-Manville progresse rapidement dans les bureaux d'Ottawa. Cette subvention permettrait à la compagnie minière d'Asbestos de sauver plus de 200 emplois parmi les quelques 500 postes qui seront éliminés à la Johns-Manville à partir de septembre.

Une citoyenne d'Omerville accuse le directeur des travaux publics: vengeance personnelle

OMERVILLE (GP) — C'est à la suite d'une plainte l'accusant de transformer son terrain en dépotoire et d'y laisser s'installer de mauvaises odeurs que Mme Trudel d'Omerville a reçu la visite d'un inspecteur du ministère de l'environnement.

Après s'être débarrassée de deux sacs de produit isolant, d'un bidon d'huile et de quelques menus objets, Mme Trudel a satisfait aux demandes du fonctionnaire, qui selon elle n'a trouvé aucune odeur nauséabonde sur son terrain.

De là, Mme Trudel en a conclu que la plainte résultait d'une vengeance personnelle du directeur des travaux publics de la municipalité, M. Luc Lemay, qu'elle avait critiqué dans une lettre ouverte adressée aux journaux.

Enfin, elle a soupçonné publiquement le même M. Lemay d'avoir arraché une borne délimitant son terrain lors de la construction de la maison d'un voisin.

Mme Trudel a donc sommé le conseil de dénoncer la personne qui avait selon elle injustement qualifié son terrain d'insalubre, et de prouver ainsi qu'il s'agissait de l'assouvissement d'une rancœur personnelle. Ce faisant, elle a circulé parmi les membres du conseil en leur faisant humer au passage de la fibre isolante contenue dans un petit sac en papier et en leur demandant si cela dégagéait une odeur dé-

plaisante.

Le maire, M. Gérard Lizotte, a répondu à cette dame que la plainte la concernant ne venait pas d'une personne mais de plusieurs et que le conseil avait été élu pour voir au bien de la communauté non pour assouvir des vengeances personnelles.

Quant à la borne arrachée, M. Lemay s'est défendu d'y avoir touché, et le maire Lizotte a conseillé à Mme Trudel de régler elle-même ses problèmes de voisinage.

La plaignante qui estime que toutes ces procédures ont porté atteinte à sa réputation, songe à donner des suites légales à cette affaire pour dénoncer l'injustice qu'elle pense avoir subi.

Prenant la parole, le président de l'Association des citoyens d'Omerville, M. Bertrand Veronneau, a regretté que le conseil n'ait pas essayé de dialoguer avec Mme Trudel avant d'appeler l'inspecteur du ministère de l'Environnement.

Rappelons par ailleurs, qu'à la suite d'une demande de l'ACO, une enquête est en cours à la Commission des affaires municipales au sujet de l'utilisation de la machinerie municipale pour le déblaiement de la neige des entrées privées. Les juges de la commission devraient se prononcer bientôt sur ce litige qui oppose l'association et le conseil municipal.

Francisation: le maire Théroux réplique à l'ultimatum de Québec

MAGOG (GP) — Contenant difficilement son émotion, le maire Théroux s'en est pris violemment aux "fonctionnaires pinailleurs du PQ" qui veulent imposer à la ville de Magog le respect de la Charte de la langue française contre la volonté de ses élus et "au mépris des citoyens anglophones de la cité, au mépris de la bonne entente entre les peuples".

Cette charge de l'ancien président local de la campagne pour le non lors du référendum de 1980, est venue à la suite d'un ultimatum servi par l'Office de la langue française au conseil municipal l'enjoignant à se conformer aux dispositions de la Charte d'ici à 1984.

"Après les élections de novembre prochain, les nouveaux administrateurs de la cité décideront s'ils doivent ou non se conformer, selon qu'ils seront francs péquistes ou respectueux de la minorité anglophone" a déclaré le maire sortant, ajoutant: "et si, par le plus grand des hasards je faisais partie de ce nouveau conseil, aucun bobard de ce genre ne passera".

Jugeant les mesures actuelles insuffisantes, l'Office de la langue française comme Magog de franciser son nom en: Ville de Magog (et non Cité) et de rendre unilingues français - toute sa papeterie, son affichage, sa correspondance, ses contrats, sa signalisation routière et l'identification de ses véhicules, en plus d'imposer une connaissance suffisante du français à ses nouveaux fonctionnaires, et le tout avant le 1er janvier 1984.

L'Office somme la ville de fournir des rapports de francisation en décembre 1982 et en juin 1983, et offre ses services afin d'aider Magog à effectuer ces changements.

\$300 de rabais au total

SUPER COUPON

\$300 de rabais au total

La Villa du Poulet^{MC}

Économisez

\$1.55

Avec ce coupon, payez seulement \$7.95 pour un SEAU de 15 morceaux de bon Poulet Frit à la Kentucky. (Ord. \$9.50) (Valide jusqu'au 15 août 1982)

Économisez

\$1.00

Avec ce coupon, payez seulement \$5.25 pour une BOÎTE ÉCONOMIQUE comprenant 9 morceaux de bon Poulet Frit à la Kentucky. (Ord. \$6.25) (Valide jusqu'au 15 août 1982)

Économisez

45¢

Avec ce coupon, payez seulement \$1.65 pour un CASSE-CROÛTE comprenant 2 morceaux de bon Poulet Frit à la Kentucky et des frites. (Ord. \$2.10) (Valide jusqu'au 15 août 1982)

La formule du travail partagé rejetée à une imposante majorité

Nouvel arrêt de travail aux mines Bell

THETFORD-MINES (PS) — En dépit de l'actuel arrêt de travail (d'une durée de 13 semaines) qui se terminera à la fin du présent mois d'août, les travailleurs de la compagnie Les Mines d'Amiante Bell Ltée de Thetford-Mines ont opté pour une autre période de fermeture de 14 semaines et ce, en ignorant majoritairement la formule du travail partagé, proposée par l'employeur.

Au cours d'un scrutin secret, dont le résultat ne souffre d'aucune équivoque, les membres du syndicat du local 7285 des Métallos ont rejeté la for-

mule qui proposait cinq jours de travail sur une période de dix jours tout en bénéficiant de prestations d'assurance-chômage pour les journées non-travaillées. Dans une proportion de 93,6%, ils préfèrent subir une autre cessation des opérations du 17 octobre au 20 novembre (5 semaines) et du 19 décembre au 19 février 1983 (9 semaines).

Cette décision des travailleurs miniers était déjà prévisible du fait que les deux options offertes par l'employeur, au cours de la période du 17 octobre 1982 au 16 avril 1983, étaient

en tout point identiques, au chapitre monétaire. En effet, en prenant pour exemple un revenu de 100 \$ par jour, le travailleur minier concerné gagnera globalement un montant de 9,250 \$ que ce soit à la fin des 26 semaines de travail partagé ou à la suite des 14 semaines d'arrêt de travail.

D'autant plus que cette formule de travail partagé ne permet nullement d'éviter les quelque 137 mises à pied qui seront également effectives à compter du mois d'octobre. En effet, peu importe l'option retenue par les travailleurs, la compagnie avait déjà

annoncé 53 licenciements définitifs et 84 autres congédiements pour la pé-



riode correspondant à l'arrêt de tout développement, soit d'octobre 1982 à avril 1983.

Avant le vote secret, l'exécutif syndical s'est abstenu d'émettre le moindre commentaire pouvant être interprété comme une recommandation. Mais, suite au résultat, le président du syndicat, M. André Fillion, a soutenu que les travailleurs avaient pris la bonne décision. Selon lui, trois raisons majeures ont incité les gars à rejeter la formule du travail partagé: 1) diminution possible des prestations

régulières en cas de futures fermetures; 2) diminution des prestations d'accident de travail; 3) l'empêchement de travailler en surtemp.

La compagnie minière Bell appartient au gouvernement du Québec depuis le mois de mai 1980 et, à cet effet, M. Fillion entend rencontrer prochainement le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, afin de connaître les vues des gouvernements quant à l'avenir de l'extraction minière d'amiante.

Hausse importante des tarifs d'autobus

DRUMMONDVILLE - Les usagers de l'autobus qui assure une certaine forme de transport public à Drummondville ont dû faire face à une augmentation du tarif de près de 50 pour cent, passant de 45 sous le passage à 65 sous, sans pour autant qu'il ait amélioré le service.

Cette augmentation en vigueur depuis le 2 août dernier a pris plusieurs usagers par surprise, certains d'entre eux ne se gênant pas pour la qualifier "d'exagérée".

Au terminus d'autobus, on justifie cette hausse importante par l'augmentation sans cesse croissante du coût de l'essence. De plus, on prévoit d'autres hausses des tarifs pour les voyageurs qui utiliseront les autobus Bourgeois lors de voyages à l'extérieur de la ville.

Ces nouvelles hausses, qui devraient entrer en vigueur d'ici deux semaines, n'ont toutefois pas été détaillées par le préposé au terminus, en fin de semaine.

Drummondville n'a jamais donné d'argent au Parti libéral du Canada

(M. Philippe Bernier)

Par Jean Lauzon

DRUMMONDVILLE - La participation de Me Gilles Gagnon à un super-bénéfice du Parti Libéral du Canada, payé par la cité de Drummondville-Sud, dont il était alors le premier magistrat, serait l'explication au fait que le nom de Drummondville apparaisse sur la liste des institutions qui, en 1981, ont versé des dons à ce parti politique fédéral.

C'est du moins l'éclaircissement qu'a fourni le maire de Drummondville, M. Philippe Bernier, à La Tribune en fin de semaine, tout en spécifiant que la ville de Drummondville "n'a pas donné d'argent au Parti libéral du Canada et n'avait même jamais songé à le faire".

A propos du geste accompli par l'ex-conseil de ville de Drummondville-Sud, M. Bernier l'a attribué à un possible "manque d'expérience".

Quant à Me Gilles Gagnon, principal intéressé dans cette affaire, il n'a pu être rejoint en fin de semaine, malgré plusieurs tentatives, pour commenter ou expliquer son geste.

Si le nom de la ville de Drummondville apparaît sur le dernier rapport annuel du directeur général des élections à Ottawa, au lieu de celui de Drummondville-Sud, comme cela devrait être le cas, c'est vraisemblablement parce que ces deux municipali-

tés n'en forment plus qu'une seule depuis maintenant près d'un an.



Gilles Léveillé dévoile enfin son fameux moteur électrique

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE - Maintenant qu'il a reçu son brevet d'invention et toutes les garanties de ne pas être copié, Gilles Léveillé, un inventeur de Drummondville, a dévoilé au grand public les détails de son nouveau moteur électrique qui serait, dans un avenir prochain, fabriqué en industrie et appelé à une grande diffusion.

Pour bien démontrer au public que son moteur fonctionne tel qu'il le déclare depuis plus de deux ans, Léveillé a monté un sur une voiture et l'a

fait fonctionner en présence de photographes et de cinéastes.

Ce prototype n'est évidemment pas encore parfait, mais plutôt une pre-

mière expérience qui sera suivie d'améliorations considérables dans les prochains mois, voire les prochaines années. Mais le principe est vraiment nouveau et Léveillé se dit confiant d'avoir en mains toutes les données qui lui permettront d'entreprendre la fabrication industrielle dans les prochaines semaines ou, au plus tard, dans les prochains mois.

Le moteur lui-même a été monté sur le coffre arrière d'une automobile conventionnelle, les commandes ont été installées sur l'espace habituellement réservée à la transmission et

les batteries furent placées à l'endroit où se trouve ordinairement le moteur.

Selon Léveillé, cette automobile, ainsi équipée pourrait circuler en ville à environ 30 ou 35 milles à l'heure pendant une douzaine d'heures sans avoir à recharger les batteries. Des modèles, qui seront fabriqués en industrie, auront des performances supérieures, dit l'inventeur: circulation routière à vitesses normales (100 kms-heure) avec une autonomie de 7 à 8 heures de route, ce qui dépasse largement tout ce qui se fait présentement.

Le moteur lui-même émane d'un principe nouveau découvert par Léveillé. Autour d'une tige centrale, tournent plusieurs tiges métalliques dont la force provient de l'électricité contenue dans des pôles placés aux extrémités des tiges. Le moteur a 54 pouces de diamètre et une épaisseur de 12 pouces.

Par sa présentation publique, Léveillé dit avoir contredit les sceptiques qui craignaient que son moteur soit insuffisant pour déplacer une automobile.



Me Gilles Gagnon, ex-maire de Drummondville-Sud.

Deux morts accidentelles sur les routes en fin de semaine

ARTHABASKA - La région d'Arthabaska a été marquée par le décès de deux personnes en fin de semaine, causé par autant d'accidents routiers.

Le premier est survenu en soirée, vers 22h, alors que M. Serge Garon, 18 ans, de la ville de Lauzon, a été frappé mortellement par une automobile

La Sûreté du Québec, responsable des constatations d'usage, a noté que la bicyclette ne portait aucune lumière de signalisation. M. Garon serait mort sur le coup.

Dérapage fatal

L'autre accident mortel s'est produit à une quarantaine de kilomètres de Victoriaville, à Lyster, dans le comté de Plessisville, samedi soir à 20h.

Mme Suzanne Carrier, âgée de 17 ans, domiciliée à Lyster, a trouvé la mort dans le véhicule qu'elle conduisait après en avoir perdu le contrôle.

avoir dérapé et ensuite être violemment entré en collision contre un arbre.

Là encore, ce sont les policiers de la Sûreté du Québec d'Arthabaska qui ont effectué les constatations d'usage.

Brûlé au bras par une friteuse en flammes

PLESSISVILLE - Un jeune homme de 18 ans a subi de légères blessures au bras droit alors qu'il a tenté de sortir à l'extérieur de sa maison une friteuse en flammes.

L'incident s'est produit samedi après-midi, dans la demeure de la famille de M. Raymond Hainse, de la rue Des Erables à Plessisville. C'est en sortant de la maison, alors qu'un

courant d'air a activé les flammes du chaudière, que le jeune Normand Hainse a écopé de brûlures au bras.

L'accident, qui aurait pu être beaucoup plus grave, s'est finalement soldé par une courte visite à l'hôpital.

Quant au début d'incendie, il n'a pratiquement fait aucun dommage à la maison de M. Hainse.

Du travail pour 225 employés à la Forano de Plessisville

par Doris Giroux

PLESSISVILLE — Malgré le climat d'incertitude qui subsiste et les rumeurs persistantes de fermeture, quelque 225 employés de la Forano devaient reprendre le travail ce matin.

De plus, les tractations en vue de présenter un plan de relance impliquant la participation financière des syndiqués se poursuivront jusqu'au milieu de la semaine.

Le président du syndicat, M. Renaud Poulin, a en effet déclaré à La Tribune que des représentants de la CSD et de la partie patronale se sont rencontrés à plusieurs reprises la semaine dernière pour tenter de mettre au point un projet de relance qui sera présenté aux syndiqués mercredi ou jeudi prochain.

M. Poulin a cependant refusé de donner des précisions sur le projet qui préconiserait une mise de fonds de la part des travailleurs ou une réduction de salaire. "Nous préférons garder la confidentialité. Il n'est pas question de dévoiler nos approches... les rumeurs peuvent toujours courir. Nous allons informer les syndiqués au cours d'une assemblée générale et c'est eux qui décideront".

Les difficultés financières de Forano, filiale de la Société Générale de

Financement (SGF) depuis 1963 ne datent pas d'hier. En 1981 la fonderie a enregistré un déficit de 4,5 millions \$ et son personnel est passé de 1,100 qu'il était en 1978 à 450 en juillet dernier.

De plus au cours des six derniers mois les ventes de l'entreprise ont diminué de 11 millions \$ comparativement à la période correspondante en 1981.

Malgré ces déboires, bon nombre de

travailleurs refusent de croire à une éventuelle fermeture en se basant sur le fait que Forano a investi au début de l'année 2 250 000 \$ pour agrandir son usine et accroître la capacité de production de fonte grise de l'usine.

L'Expo devrait profiter de la période de récession

VICTORIOVILLE (DG) — "Aussi paradoxal que cela puisse paraître dans tout le Québec les expositions agricoles attirent plus de monde. Cet été, la récession, le chômage, le coût de l'essence et le taux d'échange du dollar nous aident" de mentionner le secrétaire provincial, M. Gérard Drouin. "Les gens restent chez-eux".

A Victoriaville c'est à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 15 août qu'on pourra fêter en famille. "Si la température est de notre bord, de préciser M. Drouin, qui est également secrétaire de l'Exposition régionale de Victoriaville, on pourrait enregistrer

plus de 90.000 entrées.

La crise économique qui frappe durement les entreprises des Bois-Francs n'a pas influencé le volume des exposants. Tout l'espace disponible a été loué rapidement; et il va sans dire que nous n'avons pas eu de problème au niveau du recrutement du personnel. Nous avions plus de 200 candidats pour 85 postes, de préciser M. Drouin.

Au cours de l'entrevue qu'il accordait à La Tribune, M. Drouin a ajouté que la 105^{ème} exposition régionale de Victoriaville se distinguera à nouveau par la qualité et le nombre d'inscrip-

tions. "Cette exposition s'inscrit dans la même foulée que l'an dernier: c'est l'agriculture qui prime".

Qu'il suffise de mentionner qu'on a reçu 405 inscriptions Holstein, 219 Ayrshire, 43 Hereford, 28 Simenthal, 29 porcs, 40 poneys. En artisanat, 60 exposants présentent 410 exbits. De plus, le public pourra visiter 120 kiosques, assister à des spectacles et jugements, participer aux causeries quotidiennes organisées par un groupe de femmes, s'étourdir dans les manèges et bouffer hot-dog, patate frite et pogo. En somme: du beau, bon et pas cher...de conclure M. Drouin.



alors qu'il circulait à bicyclette sur la route 116, entre Princeville et Victoriaville.

En quelques lignes

Fête des bénévoles

Le service des loisirs de la ville de Victoriaville rendra hommage aux centaines de bénévoles du loisir lors d'une fête champêtre qui se déroulera mardi, le 17 août dans la seconde clairière du parc Terre des Jeunes à compter de 17h30.

Mystérieuse auto trouvée à Plessisville

PLESSISVILLE — Les policiers de Plessisville ont fait la découverte d'une mystérieuse automobile samedi soir. Le véhicule ne portait aucune plaque d'immatriculation et les numéros de série que l'on retrouve habituellement à l'avant des autos avaient été effacés.

Le mystérieux véhicule, dont on a actuellement aucune idée de la provenance et encore moins du propriétaire, était rempli de divers objets. Selon un des policiers de la Sûreté municipale de l'endroit, ces articles allaient de rouleaux d'argent à du linge, en passant par des morceaux d'automobiles.

L'auto abandonnée a été remorquée par les policiers et on est toujours à la recherche de son propriétaire...



C'EST L'TEMPS...

Dates des inscriptions: 9 au 12 août 82

Endroit:

Heures:

Secrétariat de l'Éducation des adultes
Pavillon 5, 475 rue Parc
9 h à 11 h 30; 13 h à 18 h

DE VOUS INSCRIRE AUX COURS DU SOIR!

Pour plus d'informations:

Consulter le fascicule que vous avez reçu par la poste ou

appeler à 564-6157



Levée de boucliers des agriculteurs contre le projet d'Hydro-Québec

Par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — Il apparaît que le litige, qui oppose les agriculteurs du secteur de Sawyerville à Hydro-Québec, serait attribuable en bonne partie au manque de dialogue.

Le président régional de l'Union des producteurs agricoles de Sherbrooke, M. Jacques Blais, a pour sa part précisé les positions de son organisme.

"Hydro-Québec, de dire M. Blais, nous a fait part de la situation des quatre tracés, et, pour nous, il est très clair que nous nous battons jusqu'au bout contre les deux corridors se situant au centre des quatre corridors envisagés par Hydro-Québec, parce qu'on y retrouve à peu près 100 pour cent de fermes d'élevage".

Le président régional de l'UPA, sans vouloir désigner l'un ou l'autre des corridors des extrémités ouest ou est, a déclaré que son organisme est en concertation sur ce point avec d'autres organisations, comme le Conseil régional de développement de l'Estrie, et qu'il lui fallait consulter ses partenaires avant de se prononcer.

"Une chose est certaine, de dire M. Blais, c'est que les deux corridors aux extrémités, offrent l'avantage de ne comprendre que de 20 à 25 pour cent de fermes". L'un de ces corridors longerait l'autoroute 55 et l'autre passerait à l'est d'East Angus, où il se trouve beaucoup de forêts et peu de fermes d'élevage.

L'Union des producteurs agricoles

admet n'avoir pas donné à Hydro-Québec la réponse que la compagnie d'Etat attendait, "mais il faut tenir compte que la question a été mal posée, quand Hydro-Québec nous a demandé notre point de vue, sur un corridor bien précis", de préciser M. Jacques Blais.

La ville de Sherbrooke, dans une résolution adoptée lors de sa dernière séance régulière, appuie le projet d'Hydro-Québec, à cause du volet économique impliqué dans le projet, mais elle demande aussi à la société d'Etat de prolonger les délais, de façon à permettre aux intéressés de se faire entendre, quant aux volets sociologique et écologique du projet, dans un délai raisonnable.

Par ailleurs, le Conseil régional de développement, dans une lettre adressée à M. Guy Coulombe, président et directeur général d'Hydro-Québec, demande un délai d'un mois, à compter de ce jour, pour pouvoir répondre à la consultation.

La lettre signée par M. Jacques St-Onge, vice-président du CRDE, dit regretter la date tardive où l'organisme a été saisi du dossier et, en raison de l'importance du sujet, notamment dans la mesure où il est conduit à apprécier l'impact économique et éco-

logique des projets.

Le CRDE ajoute qu'il lui apparaît que le choix de la société d'Etat semble avoir été dicté beaucoup plus par l'intérêt de cette dernière à rejoindre les deux points de jonction pouvant

éventuellement satisfaire les clients américains que par celui visant à satisfaire à la fois les besoins de la société et ceux du développement de la région.

"Le Conseil régional de développement de l'Estrie, de dire M. St-Onge, estime que toute construction importante d'infrastructure doit prendre en considération la localisation des infrastructures actuelles, de façon à favoriser le plus possible la capacité d'adaptation de notre économie aux projets nationaux et de manière à éviter le balisement de notre territoire".

Levée de boucliers

Pour les producteurs agricoles du secteur de Sawyerville, le projet d'Hydro-Québec d'utiliser le corridor centre-est ne doit tout simplement pas se réaliser, puisqu'il dévaluerait les terres agricoles où il passerait, qu'il détruirait l'écologie et constituerait une menace pour les réserves d'eau des résidents du secteur. "Nous pourrions voir nos vaches donner moins de lait et assister à une diminution dans la naissance de jeune bétail", de commenter M. Jean-Luc St-Laurent, président de l'UPA pour le secteur de Sawyerville.

Il s'agit, pour l'UPA, d'une mobilisation en règle, et une vaste campagne de sensibilisation des producteurs agricoles est présentement en cours. L'UPA va même jusqu'à avertir ses membres de l'éventuelle visite d'un représentant d'Hydro-Québec, en promettant même l'aide collective pour mettre à la porte les représentants de la société d'Etat.

De plus, les producteurs invoquent la loi 90, pour la protection des terres agricoles, et ils ne veulent pas qu'une société d'Etat vienne détruire les aspects bénéfiques de cette loi québécoise. Ils craignent que les arrosages de la ligne avec des défoliants ne compromettent les réserves d'eau potable du secteur.

"Ce n'est pas une manœuvre pour obtenir de meilleures compensations d'Hydro-Québec, de dire M. Jean-Luc St-Laurent, président de l'UPA pour le secteur de Sawyerville, car nous ne voulons tout simplement pas de lignes électriques au-dessus de la tête". "La loi 90, dit-il encore, ne nous permet pas de bâtir un camp, sur nos terres, et nous n'accepterons pas des pylônes en plein milieu des prairies".

Le maire de Lennoxville, M. Cecil Dougherty, a accordé jeudi son entier appui aux producteurs agricoles, précisant que la ville ne voudrait pas voir gâcher sa réserve d'eau, située à Johnville, tout près du corridor envisagé par Hydro-Québec.

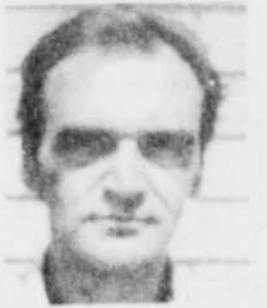
A la suite d'une conférence de presse à Sand Hill, un défilé de producteurs agricoles mécontents s'est ren-

du en plein centre de Lennoxville, s'agissant de la première sortie en vil- face à l'hôtel de ville, bloquant ainsi toute circulation sur cette artère. Il le des manifestants contre les projets d'Hydro-Québec.



Onil Charland propriétaire

AUTO CENTRE CHARLAND ENR.
1317, MI-Vallon, Rock Forest
564-1233



Denis Bouchard mécanicien

C'est toujours la même courtoisie, la même efficacité et la même compétence qui vous attendent chez nous. C'est Onil Charland qui vous en assure. Vous savez sans doute qu'il possède 30 années d'expérience dans le domaine de la réparation automobile. Venez le rencontrer et profiter d'un service impeccable et personnel.

Vous cherchez peut-être Denis Bouchard, autrefois chez Jade Auto Electrique, boul. Bourque, mécanicien expert en électricité automobile (tune-up). Ne cherchez plus, il est chez nous et assure son excellent travail coutumier.

MÉCANIQUE GÉNÉRALE:

Spécialités: Mise au point - Silencieux - Freins
Nous essayer, c'est nous adopter; vous bien servir, c'est notre désir.

20 millions \$ et des emplois dans le parc industriel ?

SHERBROOKE (YR) — Interrogé sur un projet de construction d'un centre administratif d'Hydro-Québec, au coût d'environ 20 millions \$, dans le parc industriel de Sherbrooke, M. Jean-Marie Pelletier, porte-parole de la société d'Etat, a précisé qu'il ne s'agissait là que d'un projet à l'étude et qu'il était trop tôt pour dire si le projet sera réalisé. "Le tout, dit-il, sera sûrement conditionné aux restrictions budgétaires du moment".

M. Réal Patry, adjoint au commissaire industriel de la ville de Sherbrooke, a précisé qu'il y avait rencontre avec les représentants d'Hydro-Québec, mais il a ajouté n'être pas au courant des échanges.

M. Pelletier a toutefois confirmé qu'une équipe travaillait sur les plans, en vue de la réalisation de ce projet.

La réalisation d'un tel projet devrait entraîner la création de nouveaux emplois, en plus de ceux qui découleraient de la construction de l'édifice, pour les travailleurs de la construction.

A ce sujet, il y a eu des échanges entre Hydro-Québec et le commissariat industriel de la ville de Sherbrooke. M. Daniel Mignault étant absent jusqu'à aujourd'hui, il fut impossible d'obtenir plus de détails sur ce projet pouvant entraîner des retombées économiques importantes.

Par ailleurs, Hydro-Québec envisage la création de 20 emplois permanents pour des employés spécialisés, dans la région de Sherbrooke, en plus de procurer des emplois temporaires, pour une période d'au plus deux ans, à environ 200 personnes, dont quelque 150 de la région.

M. Jean-Marie Pelletier, porte-parole d'Hydro-Québec, a expliqué qu'il en coûterait environ 150 millions \$ pour la construction du poste des Cantons, dans le Canton de Brompton, au nord de Sherbrooke, et environ 50 millions \$ pour la ligne à courant continu, devant se rendre à la frontière américaine.

Le poste des Cantons réduirait le courant de 735.000 volts qui y sera acheminé à 230.000 volts, pour utilisation par les abonnés québécois. L'électricité y serait également transformée en courant continu, dirigé vers les Etats-Unis.

M. Pelletier a dit qu'il y a eu consultation et il n'a pas caché sa déception face à l'Union des producteurs agricoles, qui n'ont pas répondu directement à la question, à savoir, à quel endroit il y aurait moins de ses membres affectés.

La largeur des corridors varierait de un à cinq kilomètres et le choix du site de la ligne serait annoncé au cours d'une conférence de presse convoquée par la société d'Etat, dans la deuxième semaine d'août.

M. Pelletier explique que les échéanciers comprimés par le besoin de mise en service, en octobre 1986, ne permettaient pas une consultation plus vaste que celle qui a été effectuée. Une deuxième consultation est à prévoir à compter de la mi-août.

Le porte-parole d'Hydro-Québec a déclaré que la société d'Etat n'effectuera certes pas un arrosage du haut des airs, pouvant compromettre les réserves d'eau potable. "Ce serait criminel", dit-il. "Il faut dégager le corridor, mais nous pouvons utiliser l'arrosage terrestre, avec des produits approuvés par le gouvernement, ou encore, par traitement manuel, le tout dépendant du parcours suivi", de poursuivre M. Pelletier.

"Cependant, de conclure le représentant d'Hydro-Québec, il faut d'abord que nous arritions un choix sur un tracé et nous verrons ensuite la façon d'effectuer le nettoyage du corridor".

cours de perfectionnement formation professionnelle pour adultes temps partiel et subventionnés

• Début de la session: Semaine du 30 août



| TITRE | DURÉE | SOIR |
|---------------------------------------------------------------------------|-------|------------------|
| TECHNIQUES ADMINISTRATIVES (FINANCE, PERSONNEL, MARKETING) | | |
| COMPTABILITÉ I | 60 h | LUNDI |
| COMPTABILITÉ II | 60 h | LUNDI |
| COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DE GESTION | 60 h | LUNDI |
| PRIX DE REVIENT ET SYSTEMES | 60 h | LUNDI |
| INTERRELATION DANS LE MONDE PROFESSIONNEL | 45 h | MARDI |
| PUBLICITÉ | 45 h | MARDI |
| DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE | 60 h | MARDI |
| FINANCE I | 60 h | MARDI |
| METHODOLOGIE QUANTITATIVE | 60 h | MARDI |
| COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR | 60 h | MERCREDI |
| MARKETING I | 60 h | MERCREDI |
| PLACEMENT | 45 h | MERCREDI |
| FISCALITÉ | 60 h | MERCREDI |
| INTRODUCTION ECONOMIQUE I | 45 h | JEUDI |
| FORMATION DU PERSONNEL | 60 h | JEUDI |
| DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL | 60 h | INTENSIF |
| PROCESSUS DE SÉLECTION | 45 h | INTENSIF |
| TECHNIQUES ADMINISTRATIVES (INITIATION À LA GESTION MUNICIPALE) | | |
| AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | 45 h | JEUDI |
| PROCÉDURES ORGANISATIONNELLES DE BUREAU | 45 h | JEUDI (p.m.) |
| TECHNIQUES D'INFORMATIQUE (PME) | | |
| COMPTABILITÉ I | 60 h | LUNDI |
| INTRODUCTION À L'INFORMATIQUE ET AUX ORDINATEURS | 90 h | LUNDI / MERCREDI |
| TECHNIQUES DE PROGRAMMATION | 45 h | MARDI |
| SYSTEMES D'EXPLOITATION | 45 h | MARDI |
| INTRODUCTION AU LANGAGE BASIC | 45 h | JEUDI |
| TECHNIQUES HÔTELIÈRES (CUISINE CLASSIQUE) | | |
| ACHATS, COMMANDES ET INVENTAIRES | 45 h | LUNDI |
| CONFECTION DE PIÈCES MONTÉES | 45 h | LUNDI |
| TECHNIQUES HÔTELIÈRES (SERVICES DE LA RESTAURATION) | | |
| ACHATS, COMMANDES ET INVENTAIRES | 45 h | LUNDI |
| TECHNIQUES HÔTELIÈRES (CUISINE D'INSTITUTION) | | |
| PERSONNEL | 45 h | LUNDI |
| NUTRITION (30 h) DIÉTOTHÉRAPIE (15 h) | 45 h | MARDI |
| PERFECTIONNEMENT DES TECHNIQUES EN ÉLECTROTECHNIQUE | | |
| INTRODUCTION AUX MICROPROCESSEURS | 45 h | LUNDI |
| MICROPROCESSEURS | 45 h | LUNDI |

| TITRE | DURÉE | SOIR |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------------------|
| TECHNIQUES DE DIÉTÉTIQUE | | |
| BIOCHIMIE (précédé de 15 h de chimie générale et organique) | 75 h | LUNDI |
| TECHNIQUES DE LABORATOIRE MÉDICAL | | |
| IMMUNO-HÉMATOLOGIE I | 60 h | LUNDI |
| GESTION DE LABORATOIRE | 45 h | MARDI |
| RIA ET ENZYMOLOGIE | 45 h | MERCREDI |
| DEONTOLOGIE ET DROITS PROFESSIONNELS | 45 h | JEUDI |
| TECHNOLOGIE DE GENIE CIVIL (STRUCTURE) | | |
| CHARPENTE DE BÉTON | 60 h | LUNDI |
| DESSIN DE STRUCTURE DE BÉTON II | 45 h | MERCREDI |
| TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT (INSPECTEUR RÉGIONAL) | | |
| EAU POTABLE ET HYGIÈNE DE L'ENVIRONNEMENT | 45 h | JEUDI (JOUR) |
| ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE | 60 h | VENDREDI (JOUR) |
| TECHNIQUE DE L'ENVIRONNEMENT (INSPECTEUR MUNICIPAL) | | |
| LOIS ET RÉGLEMENTS EN ENVIRONNEMENT | 45 h | JEUDI (JOUR) |
| INSTALLATIONS SEPTIQUES I | 45 h | INTENSIF |
| TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT (SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À LA CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT) | | |
| COMMUNICATION ET RELATIONS HUMAINES | 45 h | INTENSIF |
| PILOTAGE D'AVIONS LÉGERS | | |
| PILOTAGE (THÉORIE) | 90 h | MARDI / JEUDI |
| PERFECTIONNEMENT DES AGENTS DE SÉCURITÉ | | |
| INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ PRIVÉE | 45 h | MARDI |
| TECHNIQUES DE PRÉVENTION (PRÉVENTION D'INCENDIES) | | |
| LOIS ET CODES DE PRÉVENTION DES INCENDIES | 45 h | LUNDI |
| CODE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC (CODE NATIONAL) | 60 h | MERCREDI |
| TECHNIQUES FAMILIALES (GARDERIES D'ENFANTS) | | |
| ÉDUCATION MUSICALE I | 45 h | LUNDI |
| MÉTHODE ET TECHNIQUES D'ANIMATION I | 90 h | LUNDI / MERCREDI |
| PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE | 45 h | MARDI |

INSCRIPTION

DU 9 AU 12 AOÛT (INCLUSIVEMENT)

ENDROIT: COLLÈGE DE SHERBROOKE
Pavillon V,
475, rue Parc, Sherbrooke

HORAIRE 9 h à 11 h 30
13 h à 18 h 00
Téléphone: 819-564-6157

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Se perfectionner dans son emploi habituel ou éventuel.
- Posséder un certificat de fin d'études secondaires ou l'équivalent

FRAIS D'ADMINISTRATION

- À payer au Collège de Sherbrooke lors de l'inscription 20,000 par cours
 - Ouverture d'un dossier 10,000 (pour nouveaux étudiants)
- SCOLARITÉ GRATUITE**

POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES 569-9761 NOUS ACCEPTONS LES FRAIS D'APPELS INTERURBAINS



LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE LA RÉGION D'ESTRIE

en collaboration avec:
LES CENTRES D'EMPLOI DU CANADA
LE COLLÈGE DE SHERBROOKE

Le camp musical d'Orford

Un décor... mais pas de "farniente" pour les musiciens

par Pierre Roberge

ORFORD (PC) — "Il était vraiment contrarié. Il a dit: "Je ne suis pas venu ici pour me faire dire simplement que c'est très bien. Moi je trouve merveilleux de voir un étudiant qui cherche une critique plus serrée, qui veut aller au fond des choses."

Directeur artistique du Centre d'arts d'Orford, Pierre Rolland raconte ce que fut cet été la réaction d'un jeune élève lorsque le jury lui a fait savoir que sa performance avait été "très bien".

Créé il y a 31 ans par Gilles Lefebvre, fondateur des Jeunesses musicales du Canada (JMC), le camp musical estrien reçoit à nouveau cette année des élèves, âgés de 17 à 35 ans et disposant d'une formation musicale avancée", lit-on dans un dépliant. La plupart suivent donc leurs cours en musique au cégep ou à l'université.

Les mardi soir, explique en entrevue M. Rolland, sont consacrés à des auditions sans façon devant un jury multidisciplinaire. Une appréciation est alors remise à l'élève dans une enveloppe scellée.

C'est là une particularité du camp Orford, souligne M. Rolland, qui est aussi cor anglais de l'Orchestre symphonique de Montréal. Par exemple, un élève flûtiste peut jouer devant des jurés professeurs de guitare, de piano ou de chant.

Professeurs généreux

Cette année, 23 spécialistes ont charge de cours. On trouve au programme les noms du baryton Martial Singher (art lyrique), William Bennett (flûte traversière), Jean-Marie Londeix (saxophone), Anton Kuerti (piano), Mireille Lagacé (clavessin et continuo) et Bernard Lagacé (orgue).

"Les professeurs répondent plus que généreusement, je dois mentionner leur dévouement, déclare Pierre Rolland. Ils donnent parfois jusqu'à six heures de cours par jour, ce qui est proprement épuisant.

"Les étudiants peuvent leur parler en tout temps, manger avec eux à la cafétéria. On sent ici une hiérarchie moins pesante qu'en Europe, même si là-bas aussi ça change pour le mieux. Quant à l'organiste Bernard Lagacé, M. Rolland précise que "c'est un très grand savant, une sommité en ce qui touche Bach" et dont la renommée a maintenant franchi toutes les frontières.

Avec les années, à force de collaborer avec les JMC et de voir passer la grande famille planétaire de la musique, le camp a acquis un caractère international. En 1982, les 23 professeurs (et plusieurs élèves) viennent de nombreux pays.

Lorsqu'il a eu l'idée du camp, explique M. Rolland, le précurseur Gilles Lefebvre voulait que "les musiciens voient autre chose que leurs notes".

Ils ont en effet sous les yeux le décor du parc du mont Orford, dans les Cantons de l'Est, ses collines ondulantes et boisées et les lacs environnants. En promenade, on peut apercevoir des chevreuils et des castors.

Ce ne sont pas des vacances de farniente non plus, souligne le directeur, puisque les étudiants qui souvent, en saison, ne passent qu'une heure ou deux par semaine avec leur instrument vont s'y consacrer corps et âme pendant au moins deux semaines. "Nous avons un curriculum qu'on n'offre pas dans les conservatoires, ajoute-t-il. Et chose certaine, nous ne voulons pas devenir le quatrième trimestre du conservatoire."

A propos des contacts avec les professeurs, six élèves de la classe de piano (Dominica, de Montréal, Isabelle, de Bécancour, Josée, de Yamachiche, Maryse, de Sherbrooke, Uwe, de Chicoutimi, et Yves, de Lévis) sont unanimes pour qualifier leurs maîtres de "dynamiques et très accessibles".

Les professeurs qu'ils côtoient le plus souvent sont Marc Durand, Jacinthe Couture et Claude Helffer. Le piano, dit l'un d'eux, est l'instrument qui fait la force du camp.

Les inscrits en chant, dit l'un en rigolant, "peuvent commencer leur journée en faisant des vocalises sous la douche". Et grâce à une certaine flexibilité des horaires, tous peuvent s'arranger une journée en immersion musicale complète, de 7h30 à 20h30.

Toutes les activités non musicales (sports, sorties à Magog ou Sherbrooke) contribuent grandement à créer "une vie équilibrée et de motivation". Ils trouvent également que la nourriture est variée. Le samedi soir, à la danse, dit une étudiante, "on ne demande pas les cartes au bar".

Le séjour au camp est par ailleurs une occasion pour des artistes non Canadiens de se faire connaître, raconte Pierre Rolland. Ainsi le grand pianiste chilien Claudio Arrau "est passé par ici avant d'être connu des Français qui n'avaient pas encore entendu parler de lui il y a 10 ans".

Fin des difficultés

Depuis deux ans, le Centre d'arts d'Orford respire plus à l'aise, précise son directeur administratif, Maurice Collette.

Quand il a accepté d'être directeur artistique pour l'été de 1980, affirme M. Rolland, "je n'étais pas sûr que je pourrais être payé". Mais la situation a été redressée depuis.

"Il faut rendre à César ce qui est à César, poursuit M. Collette. C'est le ministère des Affaires culturelles qui fournit notre subside de fonctionnement, soit \$325.000 par année."

Quant au Conseil des arts du Canada, il ne subventionne que certains programmes du centre pour un total de \$25.000 par an.

La contribution des étudiants est d'environ \$200 par semaine, ce qui comprend la scolarité et les frais de séjour — habituellement de deux se-

maines mais certains restent plus longtemps. Un des projets prioritaires du centre, révèle Maurice Collette, est de restaurer la salle Gilles-Lefebvre (500 sièges) qui chaque hiver souffre un peu plus des éléments puisqu'elle a été bâtie, il y a 22 ans, pour

la belle saison seulement.

Il en coûterait \$150.000 pour en faire l'isolation. Les travaux doivent être faits "par l'extérieur et non par l'intérieur afin de ne pas modifier sa belle acoustique", signale M. Rolland.

• Le précurseur Gilles Lefebvre voulait que les musiciens voient autre chose que leurs notes



Au pays de la satisfaction



il y a la douce

et la plus douce

**VENEZ JOUER
DEHORS**

Kino-Québec

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette—
Export "A" Douce format régulier: "goudron" 12 mg, nicotine 0.9 mg. Format King Size: "goudron" 13 mg, nicotine 0.9 mg.
Export "A" Légère format régulier: "goudron" 10 mg, nicotine 0.8 mg. Format King Size: "goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg.

la tribune — arts et divertissements



Depuis 22 ans à CHLT-canal 7

Soirée canadienne: une affaire de relations humaines

(Louis Bilodeau)

MONTREAL (PC) — C'était il y a plus de 40 ans, à la radio de Radio-Canada, et le Montréalais Louis Bilodeau écoutait Fête au village, produite par CBV-Québec et animée par Roland Lelièvre.

Réunis chez un notable de la place, des gens se racontaient simplement dans des entrevues et chantaient des airs traditionnels. "Chaque semaine, j'écoutais religieusement et je me disais 'Si jamais un jour je deviens animateur, c'est une émission comme celle-là que je veux faire'."

Et depuis 22 ans, à CHLT-canal 7, de Sherbrooke, M. Bilodeau anime Soirée canadienne, une émission qui doit son succès et sa longévité à la spontanéité de ses invités.

"Ce sont des gens qui font tous les métiers, des gens ordinaires qui viennent faire de leur mieux des numéros qui ont à la fois un aspect documentaire et divertissant.

"Les petits villages étant forcément plus nombreux que les grandes villes, il est plus courant que nous invitions du monde de la campagne", explique Louis Bilodeau, fils d'un père originaire du lac-Saint-Jean et d'une mère de la Mauricie.

La campagne est également un milieu propice à la conservation et à la transmission du folklore québécois, "plus volumineux qu'on pense", ajoute M. Bilodeau en rappelant qu'un air peut avoir de multiples variantes.

"C'est là que ça devient intéressant. Avec la transmission de bouche à oreille, il y a toujours à la fin une déformation qui l'emporte sur l'autre.

"Par exemple, 'On va-t-y en avoir du fun' est devenu, un moment donné dans un village, 'Embarque dans mon p'tit Ford', mentionne-t-il. Pour lui c'est là une preuve de la grande faculté d'adaptation du folklore, y compris aux changements technologiques.

Les danses aussi ont des variantes: "Dans le bout de La Pocatière et Rivière-Ouelle, ils swingent de l'autre bord, à l'envers des autres régions. On ne sait pas pourquoi mais c'est comme ça."

Il existe par contre des airs quasiment exclusifs puisqu'il est arrivé à l'animateur de ne les entendre chanter que par les gens d'un ou deux villages.

Relations humaines

Mais cela ne va pas si loin que M. Bilodeau se sente l'âme d'un archivist, il voit plutôt son travail comme une affaire de relations humaines.

Son rôle, explique-t-il, consiste à prendre contact avec les villageois et, une fois qu'ils sont en studio, à les mettre à l'aise, à "leur faire oublier qu'ils vont passer à la télévision".

Il tâche par ailleurs de prendre une municipalité qui n'est pas encore venue à Soirée canadienne quoiqu'il soit

plus simple, pour de simples raisons de distance, d'approcher des gens d'un village de l'Estrie que de la Gaspésie ou la Côte-Nord.

Il est arrivé que la même localité passe plus d'une fois à soirée canadienne, explique-t-il, mais c'était pour une occasion spéciale comme l'anniversaire d'une municipalité ou d'une paroisse.

Verra-t-on du nouveau dans l'émission? Faire participer des groupes qui interprètent à plein temps le folklore serait une possibilité, mentionne M. Bilodeau.

"C'est peut-être difficile à accepter pour certains puristes mais il faut que le folklore évolue. Il peut exister un folklore contemporain puisqu'il y a des musiciens qui composent leurs propres airs, tout en restant dans le goût, la tradition. Il est essentiel que les jeunes donnent un nouveau souffle à notre folklore."

Soirée canadienne est dans la Reine des Cantons de l'Est pour y rester, affirme Louis Bilodeau. Venant de l'Abitibi où il avait entrepris

sa carrière comme annonceur à la radio, notre homme est débarqué il y a 22 ans à Sherbrooke où il a vendu l'idée d'une telle émission au premier directeur de Télé-7, Pierre Bruneau.

Avec son titre simple, un détail important souligne-t-il. Soirée canadienne s'est depuis répandue hors la région de l'Estrie en commençant par Québec suivie de Chicoutimi, Montréal et finalement tout le réseau TVA.

L'émission est également regardée dans

les régions francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Elle intéresse aussi des compagnies de câble de la Nouvelle-Angleterre.

Dès 1972, souligne l'animateur, "le canal 9, de Manchester (New Hampshire), a été le premier poste de télévision aux États-Unis à acheter une émission canadienne-française. Soirée canadienne".

Trois productions pour la 15e saison des Cabotins

THETFORD-MINES — Trois productions, trois auteurs québécois, trois occasions de se reconnaître, de s'entendre, de se voir, de se rire et de se réfléchir!

Voilà le menu que propose la Troupe de théâtre Les Cabotins Inc. de Thetford-Mines pour sa 15e saison d'activités.

La création est l'oeuvre d'un auteur de la région de l'Amiante et, qui plus est, d'un membre de la troupe depuis 15 ans, soit M. Gaëtan Giguère. "Vivre comme

des cochons" est une comédie de moeurs mettant en présence sept hommes au caractère bien campé et qui évolueront dans un magasin général typique de tout bon village québécois qui se respecte.

Cette création sera présentée en fin de saison, soit au mois de mars 1983.

Cette oeuvre inédite sera précédée par deux autres textes québécois. Ainsi, au mois d'octobre, Les Cabotins amorceront leur 15e saison

par "Ben voyons donc ma tante" de Micheline Bernard, Joanne Emond et Ginette Guay.

Puis, au milieu de la saison (fin novembre, début décembre), la troupe produira "Avec l'hiver qui s'en vient" de Marie Laberge.

360,000 \$ à 19 créateurs

MONTREAL (PC) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, vient d'annoncer le versement de \$360,000 en subventions à 19 créateurs de diverses disciplines artistiques.

Ce programme créé le printemps dernier vise à "soutenir (pendant un an) des projets de création et de perfectionnement présentés par des créateurs, créatrices ou interprètes professionnels reconnus", lit-on dans un communiqué du MAC.

En littérature, Mme Louky Bersianik, MM. Jacques Poulin et Yves Thériault ont reçu \$20,000 chacun au titre de la création littéraire. Auteur de contes pour enfants, Mme Ginette Anfoussé a également reçu \$20,000.

Dans le secteur des

metiers d'art, trois créatrices ont palé chacune \$20,000; Denise Beaudin et Elène Gammache pour des projets en tapisserie et Louise Doucet pour un projet en sculpture céramique.

Du côté des arts visuels, également pour \$20,000, on trouve les noms d'Edmund Allevin (recherche et création en peinture), Jocelyne Allouche (sculpture environnementale), Pierre Raymond Gaudard (création en photographie), Pierre Granche et Roland Poulin (\$20,000 chacun pour recherche et création en

sculpture) et Normand Thériault pour un bilan des 15 dernières années en arts visuels à Montréal.

En arts d'interprétation, le chansonnier Jean-Pierre Ferland reçoit lui aussi \$20,000 pour la création d'une comédie musicale.

Pour un "projet d'écriture dramatique et stage de perfectionnement en France avec le metteur en scène Jacques Lasalle", Jean-Marie Lelièvre touche également \$20,000. La cantatrice Pauline Vaillancourt reçoit \$20,000 pour un stage en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale.

Mme Danielle Tardif est boursière du MAC pour la somme de \$15,450 et M. Gilles Simard boursier pour

\$13,550, les deux afin de se perfectionner en danse moderne au Québec et aux États-Unis.

Enfin, Joseph Saint-Gelais reçoit \$11,000 en vue d'un stage de mise en scène d'opéra à Bordeaux.

Menu artistique

Comme à tous les lundis, le bar J' du Vieux Clocher de Magog présente ce soir les "lundis-jazz". Ce soir: le groupe Brette composé des musiciens qui accompagnent habituellement Daniel Lavoie lors de ses tournées. Le spectacle débuter à 21h30.

BRASSERIES FLEURIMONT

SPECIAL du MOIS D'AOUT

du lundi au jeudi, toute la journée

SURF & TURF

| | | |
|-----------|------------------------|-----------------|
| Tournedos | PETONCLES | 7 ⁹⁵ |
| Tournedos | CUISSES de GRENOUILLES | 7 ⁹⁵ |
| Tournedos | CREVETTES | 8 ⁹⁵ |
| Tournedos | LANGOUSTINES | 8 ⁹⁵ |
| Tournedos | CRABE | 9 ⁹⁵ |

VISA Carte Visa acceptée

FLEURIMONT
1325, 12e Avenue
Tél.: 566-4844

DEUX BRASSERIES UN SEUL BON GOUT DE QUALITÉ

ROCK FOREST
968, Haut-Bois
Tél.: 564-1446

Personnes du Troisième Âge

Les restaurants Eaton vous invitent tous les mardis!

Bien sûr notre désir le plus cher est de vous voir nous rendre visite tous les jours, mais nous vous invitons plus spécialement tous les mardis à profiter de notre remise de 10% sur tous les repas que vous prendrez dans

nos restaurants, boisés alcoolisées non comprises. Si vous avez 65 ans ou plus, il vous suffit de présenter une pièce d'identité attestant de votre âge pour avoir droit à la remise... et en faire bénéficier vos invités!



EATON EN TOUTE confiance

...LES PLUS aguichantes beautés dans des présentations comme seul notre spectacle peut vous offrir

Venez les voir maintenant à:

L'EXPOSITION de BARTON

(à peine 23 milles de la frontière canado-américaine)

Du 18 au 22 août inclusivement

UNE PRÉSENTATION L & L AMUSEMENTS

FILLES! FILLES! FILLES!



CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE
Boul. Portland Sherbrooke
565-0366

Indiana Jones, l'incroyable héros inventé par ceux qui ont créé LES DENTS DE LA MER et LA GUERRE DES ÉTOILES

LES AVENTURIERS de L'ARCHE PERDUE 14 ANS

VERSION FRANÇAISE de *THE ADVENTURES OF INDIANA JONES AND THE TEMPLE OF DOOM*

JOHN WILLIAMS
FRANK MARSHALL
STEVEN SPIELBERG

HARRISON FORD
KAREN ALLEN
PAUL FREEMAN
RICHARD LUCEY
PHILIP BRUNS

4e GRANDE SEMAINE
7 h 10 et 9 h 15 **CINÉMA 1**

Ever since two enterprising young men turned the City Morgue into a swinging business, 14 years people have been dying to get in.

NIGHT SHIFT

Henry Winkler — Michael Keaton
7h00 et 9h00 **CINÉMA 2**

STAR TREK II THE WRATH OF KHAN

Version originale anglaise
6 h 30 et 8 h 45 **CINÉMA 3**